

École Universitaire de Recherche Humanités, création et patrimoine

Paris Seine Graduate School
Humanities, Creation and Heritage – PSGS-HCH

Mention : Etudes patrimoniales



L'EUR « Humanités, création et patrimoine »

L'école universitaire de recherche (EUR) Humanités, création et patrimoine (PSGS-HCH), lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3), regroupe les composantes de sciences humaines et sociales de l'université de Cergy-Pontoise et quatre écoles œuvrant dans le champ de la création et du patrimoine : l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV), l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC), l'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) et l'Institut national du patrimoine (INP), tous membres de la fondation des sciences du patrimoine.

La recherche par le projet

Portée par la Comue Université Paris Seine, l'école universitaire de recherche accueillera à la rentrée 2018 les premiers étudiants souhaitant s'engager dans un parcours doctoral de thèse par le projet.

La recherche par le projet entend intégrer la pratique (artistique, de conception / design, de restauration, de conservation...) au processus de recherche, en considérant que la production de connaissances peut aussi – et doit aussi – s'opérer dans la pratique et par la pratique. Il s'agit donc d'imaginer une pratique de recherche qui s'appuie sur la pratique du projet, dont le matériau est produit dans le cours du projet et par le projet.

Le doctorat « Etudes patrimoniales »

Il s'adresse notamment à des scientifiques œuvrant au sein des institutions patrimoniales et produisant dans le cadre de leur activité des travaux de recherche. Le champ couvert est celui de l'ensemble des branches du patrimoine : archives, musées, archéologie, monuments historiques, inventaire général, patrimoine scientifique, technique et naturel, bibliothèques, patrimoine immatériel.

On souhaite tendre, à travers la mise en place de cette mention vers **un double objectif** :

- d'une part, développer chez les scientifiques des institutions patrimoniales les approches critiques et réflexives sur leur pratique professionnelle, apprendre à les mettre à distance et à les construire comme objet de recherche
- d'autre part favoriser la valorisation à travers la mise en place d'un parcours académique, de travaux de recherche de haut niveau qui sont conduits au sein des institutions de conservation du patrimoine.

L'élaboration de ce parcours en études patrimoniales supposera, pour le doctorant, des allers-retours constants entre la pratique (la réalisation d'une action de sauvegarde ou de valorisation du patrimoine) et la théorisation de cette pratique (par le biais de la participation à différents séminaires et à travers la rédaction des différents mémoires qui viendront ponctuer les étapes successives d'avancement du projet.

Les situations concrètes qui pourront servir de matière première à l'élaboration de cette critique réflexive de la pratique professionnelle sont nombreuses et diverses. Une des plus classiques serait la réalisation d'une exposition en tant que commissaire de celle-ci (notamment en archives, musées, bibliothèques, muséums), la temporalité de la préparation d'une exposition correspondant souvent à celle d'un parcours doctoral. On pourra également l'envisager dans le cadre de la publication d'un instrument de recherche, d'un catalogue raisonné, de l'étude et de la valorisation d'un fonds d'archives ou d'une collection de bibliothèque, de l'étude et de la valorisation d'un ensemble mobilier ou monumental (Inventaire général et Monuments historique).

Pour le scientifique travaillant dans le domaine du patrimoine, le doctorat par le projet doit permettre de produire des connaissances nouvelles, tant dans les disciplines fondamentales qui servent de référence à l'expertise patrimoniale (notamment histoire, histoire de l'art, archéologie, histoire des sciences et techniques) que dans les disciplines techniques qui sont mises en œuvre dans l'exercice de la pratique patrimoniale (notamment muséologie, archivistique, méthodes d'analyse et de description du patrimoine mobilier et bâti, ainsi que du patrimoine archéologique).

- le protocole d'élaboration de la thèse s'appuie sur des éléments de pratique des réalisations de conservation et de valorisation du patrimoine et l'analyse de cette pratique est partie prenante de la démarche de thèse ;
- la direction de thèse est assurée conjointement par un enseignant chercheur HDR et un professionnel du patrimoine (notamment des conservateurs du patrimoine ou des bibliothèques)
- les thèses sont adossées à un laboratoire de recherche associé à l'école doctorale DSH (et à terme à la future école doctorale HCP).

Caractéristiques

La thèse comporte d'une part **la réalisation d'un projet d'étude, de conservation et/ou de valorisation du patrimoine** et d'autre une série de **mémoires** qui viennent scander les différentes années du parcours doctoral, en relation avec les séminaires méthodologique suivis par le doctorant :

- Le premier mémoire rendu en fin de première année doit permettre un bilan historiographique et une synthèse de ces questionnements
- Le deuxième mémoire doit se concentrer d'une part sur l'exposé des hypothèses qui sont alors définitivement formalisées et d'autre part sur l'analyse critique des techniques patrimoniales mises en œuvre (en quoi la réalisation du projet conduit-elle à mettre en question normes et/ou règlements ? A adapter ceux-ci ? À innover ?)
- Le dernier mémoire, plus important que les précédents doit comporter un part de bilan factuel des réalisations accomplies (calendrier). Les hypothèses formulées précédemment seront rappelées et leur mise à l'épreuve (infirmer /confirmation) discutée. Un bilan sera dressé de l'apport du projet à la connaissance dans les disciplines académiques de référence pour la pratique patrimoniale (histoire, histoire de l'art, archéologie, histoire des sciences et des techniques). Une place privilégiée sera accordée à l'analyse critique des techniques patrimoniales (muséologie, archivistique, autres disciplines techniques appliquées au patrimoine) mobilisées dans le processus de réalisation du projet.

Direction et encadrement

La direction des thèses pourra être assurée **par des enseignants chercheurs HDR de l'école doctorale DSH** (et à terme à la future école doctorale HCP), Il pourra être fait appel à des HDR extérieurs à l'ED dans les différentes conditions prévues par le règlement intérieur de celle-ci.

Le co-encadrement professionnel pourra être assuré dans tous les cas par des professionnels du patrimoine en poste, notamment des conservateurs appartenant aux différentes spécialités visées par ce doctorat (Archives, musées, Monuments historiques, patrimoine scientifique technique et naturel).

Antécédents

Une telle mention n'existe pas à ce jour en France, ni pour le doctorat académique, ni pour le doctorat par le projet. Elle n'existe pas non plus pour des champs disciplinaires susceptibles d'être inscrits dans les études patrimoniales, tels que la muséologie. Des doctorats en archivistique sont possibles, en lien avec des ED SHS, à l'Université d'Angers ou à l'École des chartes, mais fondés sur des approches théoriques et sans relation avec la pratique.

Les études patrimoniales sont en revanche très couramment reconnues comme parcours doctoral à l'étranger¹.

Contact

Christian Hottin
Directeur des études du département des conservateurs
Conservateur en chef du patrimoine

Département des conservateurs

Institut national du patrimoine
2, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél. : + 33 1 44 41 16 41 | Fax. : +33 1 44 41 16 76

Mail : christian.hottin(at)inp.fr

¹ Références de parcours doctoraux à l'étranger :

- Le doctorat en muséologie, médiation et patrimoine de la Faculté des arts de l'UQAM (Montréal) : « Le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine a pour objectif principal de former des chercheurs confirmés qui seront en mesure de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine, de concevoir et d'utiliser les outils conceptuels et méthodologiques, et de développer et de mettre en œuvre les stratégies adéquates pour aborder et résoudre les problèmes complexes auxquels ils seront confrontés dans le milieu muséal et patrimonial. » <https://etudier.uqam.ca/programme?code=3120>
- Le PhD Museum, Galleries and Heritage studies de l'Université de Newcastle <https://www.ncl.ac.uk/postgraduate/courses/degrees/museum-gallery-heritage-studies-mphil-phd/#profile>
- Le programme « International Heritage studies » de la Brandenburg University of technology <https://www.b-tu.de/en/heritage-studies-phd/steckbrief>